

FFN / Réseau INFAN-ERFAN

FORMATIONS FEDERALES

Activité bénévole sans rémunération
Besoin des niveaux sous jacents pour débiter un niveau

Ministère des Sports / Réseau DRJSCS

FORMATIONS PROFESSIONNELLES D'ETAT

Activité salariée avec rémunération
Pas besoin des niveaux sous jacents pour débiter un niveau

COMPÉTENCES

DISPENSES

MÉTIERS

ASSISTANT CLUB

Assiste les personnes certifiées ; encadre au cours des déplacements

BF1

Conduire des activités vers l'acquisition du « Sauv'nage » et une pratique sécurisée

BF2

Conduire des activités vers l'acquisition du « Pass'sports de l'eau » et du « Pass'compétition »

BF3

Conduire des activités vers les premières pratiques compétitives

BF4

Entraîner des sportifs jusqu'au niveau national jeune et animer le projet pédagogique d'une discipline

BF5

Entraîner des sportifs de haut niveau ; assurer la direction technique d'un club ; expertise

BF1 + BF2 = 7/10
UC* BPJEPS

BF4 =
3/4 UC DEJEPS

BF5 =
3/4 UC DESJEPS

BPJEPS – AAN

Approche transversale du métier d'animateur dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation

- Maître Nageur Sauveteur
- Animateur d'activités d'apprentissage et de loisirs

DEJEPS Perfectionnement sportif

Concevoir et conduire des programmes de perfectionnement sportif

- Entraîneur sportif

DESJEPS Performance sportive

Préparer, diriger et évaluer un projet de performance sportive

- Entraîneur Haut Niveau / Directeur Technique
- Directeur de piscine
- Chef de projet et d'équipe

FORMATIONS FEDERALES COMPLEMENTAIRES :

Educateurs Aqua-Santé ; préparation athlétique du nageur etc.